

Rapport de la Commission des finances (février 2022)

Préavis municipal No 3/2022

Crédit d'étude (réfection des rues de l'Eglise et de la Grange-Neuve)

Au Conseil Communal de Sullens

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été appelée à se réunir ce lundi 28 février pour discuter du préavis N° 3/2022 relatif à un crédit d'étude pour la réfection des rues de l'Eglise et de la Grange-Neuve. Cette dernière a reçu toutes les explications de la Municipalité, qu'elle remercie. Forte de ces réponses, la Commission peut donc se prononcer sur ce préavis.

Vu l'ancienneté de la chaussée, et pour améliorer les aménagements, une réfection du revêtement de celle-ci est nécessaire.

Profitant des travaux sur la chaussée, la Municipalité saisit l'occasion de mettre en conformité le réseau d'eau potable et ainsi terminer le bouclage du quartier.

C'est pourquoi la Commission des finances invite les membres du Conseil à accepter le préavis 3/2022 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Annette Corthay

Frank Dayen (président)

Eric Dubauloz

Henri Martin

Nicolas Valet (rapporteur)